

COMMUNE DE LAGNES
COMMISSION COMMUNICATION

A L'ATTENTION DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS,
DES ECOLES,
DE LA CRECHE ...

Le BULLETIN MUNICIPAL VA PARAÎTRE en Octobre 2008

Si vous désirez voir apparaître votre rubrique
dans ce prochain Bulletin,
vous êtes priés de nous adresser vos articles, photos et dessins
au plus vite, et impérativement
avant le 30 Septembre 2008 dernier délai.

Ces documents devront être envoyés **de préférence** par email à
commune-de-lagnes@wanadoo.fr
(photos et dessins en pièces jointes),
ou nous parvenir sur CD Rom ou clé USB.